

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (PAROISSE)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Célestin (Paroisse) est convoquée par Stéphanie Hinse, directrice générale et greffière-trésorière, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, mercredi, **le 20 décembre 2023 à la suite de la réunion extraordinaire (budget) de 19 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Signataires - Caisse Desjardins
5. Règlement 2023-07 – Règlement modifiant le règlement administratif 2015-08
6. Règlement 2023-08 – Création d'une réserve financière pour le service incendie
7. Règlement 2023-09 – Taxation 2024
8. Diffusion du budget 2024
9. Taux d'intérêts pour l'année 2024
10. Réserve financière pour élections
11. Charte de la langue française – directive
12. Fermeture du bureau municipal – période des fêtes
13. Période de question, uniquement sur les sujets à l'ordre du jour
14. Levée de la séance

Donné ce 14^e jour du mois de décembre 2023.



Stéphanie Hinse

Directrice générale et greffière-trésorière